



Note d'information pour le document Cofrac INS REF 02

Référence : INS INF 60
Indice de révision : 00
Date d'application : juillet 2026

Dans le cadre du plan de transition, mis en œuvre par le Cofrac, pour l'accréditation des organismes d'inspection selon la version 2026 de la norme NF EN ISO/IEC 17020, cette note d'information est relative à l'application du document Cofrac INS REF 02 révision 7 « *Exigences pour l'accréditation des organismes d'inspection selon la norme NF EN ISO/IEC 17020 : 2012* ».

Dans le cadre des évaluations menées selon les exigences de la version 2026 de la norme NF EN ISO/IEC 17020, toutes les exigences du document Cofrac INS REF 02 révision 7 qui n'ont pas été reprises dans la version 2026 de la norme NF EN ISO/IEC 17020 s'appliquent.

Cette disposition est en vigueur jusqu'à la révision du document Cofrac INS REF 02.

Une table de correspondance entre la version 2026 de la norme NF EN ISO/IEC 17020, la version 2012 de la norme NF EN ISO/IEC 17020 et le document Cofrac INS REF 02 révision 7 est présentée dans le document INS INF 35 « *Transition vers la norme NF EN ISO/IEC 17020 : avril 2026* ».

LA VERSION ELECTRONIQUE FAIT FOI